

senté chez MM. Lemesre frères, mécaniciens à Roubaix, pour recevoir une traite de 15,000 fr., et que cette traite n'étant pas due, MM. Lemesre ont déposé une plainte à la police.

Le fait est vrai quant à l'existence de la traite; la mise en circulation n'a pu être effectuée par l'auteur de cette traite qui est connu. La justice est saisie de cette affaire.

Hier matin, vers six heures, le cadavre d'un enfant nouveau-né, portant les traces d'un coup donné sur la tête, a été trouvé dans un hangar appartenant au sieur Boury, messenger, rue de l'Alouette.

La justice informe pour découvrir l'auteur du crime.

Les habitants des grandes villes industrielles sont parfois témoins de bien tristes spectacles. Hier soir, vers 8 heures 1/2, un rassemblement de plus de cinquante personnes suivait, sur la place St-Martin, deux agents de ville qui conduisaient, ou plutôt portaient au dépôt de sûreté une femme, jeune encore, trouvée sur la voie publique dans un état d'ivresse ignoble.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 18 février, à 8 heures du soir.

PRINCIPES RÉSINEUX.

Résines, gommes, résines et haumes; leur extraction. Transformation de l'essence de térébenthine en colophane. Distillation de la térébenthine. Caractères communs aux principes résineux. Assa fœtida ou fiente du diable. Produits de la distillation des résines: vive-essence, huile lourde. Huile volatile de Kraft. Résine distillée par les procédés de MM. Hunt et Pochin. Copal, tannin artificiel.

Recette pour préparer le lait virginal des parfumeurs, employé pour nettoyer et adoucir la peau.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 20 février, à 8 heures du soir.

Machine pneumatique: son origine, ses usages et ses modifications les plus importantes. Expériences du tube de Galilée, du presse-main et du crève-vessie.

COURS PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE.

Mardi 19 février, à 8 heures du soir.

Suite des particules et des prépositions latines et grecques qui entrent dans la composition des mots anglais. — Exercices de conversation anglaise.

Vendredi 22 février, à 8 heures du soir.

Manière de rendre les principales propositions françaises. — Thèmes.

Pour toute la chronique locale: J. Reboux

THÉÂTRE

BÉNÉFICE DE M^{me} NITSCH. — LA « GOUTTE D'EAU » PAR M. BRUN-LAVAINNE. — LA FANFARE. — LES AMATEURS ROUBAISIENS.

La représentation de jeudi, donnée au bénéfice de M^{me} Nitsch, avait attiré un public nombreux. La composition du spectacle, la sympathie accordée à la bénéficiaire concouraient à l'attrait de cette soirée.

Une Goutte d'Eau, comédie en trois actes de M. Brun-Lavainne, est une œuvre charmante, spirituelle, qui porte l'empreinte d'un talent toujours jeune. Elle possède des qualités réelles et nous la préférons de beaucoup à certains produits d'importation parisienne, qui blâment le goût public, au mépris de la morale et de la vraie littérature.

Cette œuvre locale a reçu du public l'accueil le plus enthousiaste; le succès a été complet, et, cette fois encore, le proverbe a eu tort.

La Goutte d'Eau de M. Brun est de celles, qui tombant sans cesse sur la pierre la plus dure, finissent par y creuser une empreinte profonde; c'est, au moral, la lente mais sûre influence d'un cœur généreux, énergique et patient, sur un esprit morose, chagrin, mécontent de lui et des autres.

Et tel est M. Darthez, brave officier, occupant un rang distingué dans l'armée. Comme on le pense bien, M. Darthez n'a pas toujours été ainsi: nul homme ne ne naît avec de la haine pour ses semblables. Mais, trahi par sa femme qui s'est enfuie en Amérique avec un séducteur, l'officier s'est éloigné d'un monde pour lequel il n'a plus que du mépris; — en un mot, il est malheureux.

M. Darthez habite la campagne, où il a pour voisin un savant, astronome clairvoyant, et sa nièce, Rose, charmante jeune fille qui a deviné que, sous la rude écorce du soldat bourru et emporté, il y a un cœur d'or; elle a compris que le chagrin est cause de tout le mal et veut ramener à de meilleurs sentiments cette âme ulcérée.

Elle poursuit son but avec cette persistance innée chez les femmes et qu'elles apportent au bien comme au mal. Douce, aimante, dévouée, n'attaquant jamais de front ce caractère ombrageux, Rose convertit peu à peu Darthez. Le ligre se fait agneau. C'est l'œuvre de la goutte d'eau! Au moment, où, croyant sa mission finie, Rose se dispose à donner sa main à Darthez, après lui avoir donné son cœur, l'officier avoue qu'il est marié, fait connaître la cause de ses chagrins, et se dispose à quitter celle qui fut son ange gardien. On apprend alors la mort de la femme

coupable, mais repentante, qui a sollicité en expirant le pardon de celui qu'elle a trompé.

Le dénouement se devine: c'est un bon mariage qui réconcilie Darthez avec la société et avec lui-même.

L'interprétation a été bonne, et nous devons des éloges à MM. Nitsch, Bouilloud, Mlle Fromont, et à la bénéficiaire, M^{me} Nitsch.

A la chute du rideau, auteur et interprètes ont été rappelés et chaleureusement acclamés.

La Fanfare Roubaisienne, qui avait bien voulu prêter son concours à la bénéficiaire, a fait entendre trois morceaux exécutés avec un ensemble très satisfaisant. On a surtout remarqué la Marche aux flambeaux, qui a valu à nos concitoyens le premier prix au concours de Binche. La Fanfare a droit à des félicitations, ainsi que son chef, M. Louis Delporte.

Margot ou les bienfaits de l'Education, joué par les Amateurs Roubaisiens, a obtenu beaucoup de succès. Mlle Louise Couvreur, chargée du rôle de Margot, s'en est tirée avec honneur; cette jeune femme est déjà plus qu'un amateur et pourrait, avec des études sérieuses, devenir un artiste. M. Deloutre a montré, lui aussi, des qualités réelles dans son rôle de Jaillou. Quant aux autres amateurs qui ont joué dans cette pièce, ils ne nous ont pas paru sortir beaucoup du cercle des acteurs de société. En somme, l'exécution de Margot a été convenable et le public, en applaudissant, a remercié les amateurs de leurs efforts et surtout du bienveillant concours qu'ils ont apporté à la représentation.

Paillassa a été accueilli lundi avec un plaisir aussi grand que lors de sa première apparition sur notre scène, il y a quatre ans; c'est un drame des plus intéressants et une des meilleures créations de M. Steiner-Meyran, qui a été rappelé unanimement à la fin de la pièce. On annonce pour demain dimanche la seconde représentation de cette œuvre qui, nous n'en doutons pas, attirera la foule au théâtre.

JUNIOR.

P. S. — M. Steiner n'oublie pas que

l'ennui naquit un jour de l'uniformité et voici qu'il nous annonce pour jeudi une représentation extraordinaire avec le concours de MM. NATHAN, violoncelliste, LYON, artiste du théâtre impérial de l'Opéra, et ARNOLD, pianiste qui viennent de donner à Lille trois concerts des plus brillants. Le public roubaisien qui aime la bonne musique, saura gré à notre directeur de la bonne pensée qu'il a eue.

Nous donnerons mercredi le programme de cette attrayante soirée.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 17 février à 6 heures 1/4.

PAILLASSA, drame en cinq actes.

LES POMMES DU VOISIN, comédie en trois actes et 4 tableaux.

Lundi 18 février à 6 heures 3/4

LES BOHÉMIENS DE PARIS, drame en cinq actes et huit tableaux.

JE DINE CHEZ MA MÈRE.

COUR D'ASSISES DU NORD.

Présidence de M. le conseiller Frévert.

Ministère public, M. PREUX, avocat-général.

Audience du 14 février.

VOLS QUALIFIÉS ET COMPLICITÉ.

Sur sept accusés impliqués dans cette affaire, quatre seulement comparaissent aujourd'hui devant le jury; les trois autres sont fugitifs: Ce sont les nommés Célestin Poulain, Jules Vanoverberghe, et Pierre-François Lambrecht, Belges d'origine.

Les accusés présents déclarent se nommer:

1° Jean-Baptiste Hochin, âgé de 36 ans, tisserand, né à Proxin, demeurant à Lille;

2° Louis-Joseph Lescutier, dit Felis, âgé de 26 ans, né et demeurant à Provin;

3° Charles C..., âgé 34 ans, mécanicien, né et demeurant à Lille;

4° Cruquenaire, Charles-Louis-Joseph, âgé de 41 ans, fabricant de tissus, né à Watteles, demeurant à Roubaix.

L'audition des 15 témoins produits aux débats fait connaître les faits suivants:

Pendant la nuit du 8 au 9 août 1866, des malfaiteurs pénétrèrent, en franchissant un mur de clôture haut de près de 3 mètres et donnant sur une prairie, dans la cour de l'usine du sieur Mahieu, flûteur à Lille. Ils s'introduisirent alors dans le magasin, au moyen de la clef qui était déposée dans un autre local ouvert, et enlevèrent un certain nombre de boîtes de fils à tisser, d'une valeur de 1,288 fr.

Le soir avec lequel ces boîtes avaient été transportées au dehors sans laisser aucun déchet, révélait l'intervention d'anciens ouvriers de fabrique, et cette circonstance qu'on avait pris sans hésitation la clef du magasin à l'endroit où on la cachait habituellement, indiquait la présence, parmi les voleurs, d'un ancien employé de l'établissement.

C... avait quitté la filature Mahieu depuis un mois à peine; il avait vu le contre-maitre de la fabrique prendre et remettre la clef dans cet endroit.

Arrêté à l'occasion du vol dont il sera question ci-après, et interrogé sur le vol Mahieu, il en signala comme auteurs Vanoverberghe, Poulain et Hochin; avoua que la veille il avait conduit Poulain et Hochin près de l'usine de Mahieu et leur avait fourni des renseignements sur les dispositions intérieures de la fabrique. Sur le produit du vol, il a eu 188 fr. Le fil volé avait

été placé dans un charrette à bras fournie par Hochin, apporté et serré dans un cave chez celui-ci.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre dernier, un vol semblable fut commis dans l'usine du sieur Bruyère, flûteur au hameau de Mont-à-Camp, commune de Lomme. On avait escaladé le mur de la cour, et, pour s'introduire dans un magasin dépendant de l'habitation, on avait arraché une barre de bois, à l'aide de laquelle était condamnée une ancienne porte, et cette porte avait été arrachée du châssis qui l'encastrait, de manière à fournir le passage aux voleurs. On avait soustrait environ 67 paquets de fil de lin, et quatre sacs de toile grise, le tout d'une valeur de 3,800 fr.

Les tentatives faites à Lille pour tirer parti des fils volés ont fait découvrir les auteurs du vol.

Cruquenaire vint proposer la marchandise au sieur Bury, Oscar, négociant en fils. Certaines particularités inspirèrent des soupçons à celui-ci, qui, quand il fut en possession des fils, invita le sieur Bruyère à les venir examiner, et ce flûteur reconnut les produits qui lui avaient été soustraits.

Sur la dénonciation de M. Bury, les individus qui lui avaient été présentés par Cruquenaire comme vendeurs, furent arrêtés: c'étaient C..., Hochin et Lambrecht. On a su par eux comment le vol avait eu lieu. A minuit, Poulain et Vanoverberghe avaient pénétré dans l'usine, comme on l'a vu plus haut. Hochin, placé sur le mur, recevait les paquets de fil qu'il jetait à C... et à Lambrecht, restés en dehors; ces deux derniers chargèrent les paquets sur un chariot que Hochin conduisit ensuite jusque près du bureau d'octroi de la porte de Béthune.

Ce chariot avait été procuré par Lescutier, qui le reprit ensuite, chargé, des mains de Hochin, en remettant à celui-ci un à-compte de 186 fr. sur le prix de la marchandise qu'il emportait. Lescutier chercha ensuite, mais en vain, à opérer le placement de ces fils, et finit par en faire transporter 48 paquets chez un beau-frère d'Hochin, en gardant à part lui 13 paquets, pour se couvrir de l'avance qu'il avait faite à Hochin après le vol.

Hochin, de son côté, cherchait à se débarrasser de cette marchandise; c'est à cet effet qu'il employa Cruquenaire, et c'est par suite des conventions arrêtées entre Cruquenaire et Hochin que furent transportés chez le négociant Bury les fils ensuite reconnus par le sieur Bruyère.

Le jury a rendu un verdict affirmatif, mitigé toutefois par l'admission de circonstances atténuantes en faveur de C..., Lescutier et Cruquenaire.

En conséquence, la Cour a condamné Hochin à huit ans de travaux forcés; Cruquenaire à dix ans de réclusion; Lescutier à six ans de la même peine, C... à trois ans d'emprisonnement.

Défenseurs, M^{es} Charpentier, de Beaulieu, Dalbertanton et Emile Flament.

(Mémorial.)

FAITS DIVERS

— Le Monde publie la note suivante:

La disparition de M. de Lavernelle ayant donné lieu à toute sorte de commentaires, ses nombreux amis nous sauront gré de faire connaître la vérité sur le triste événement qui a causé la mort de ce fonctionnaire si digne de toute sympathie.

M. de Lavernelle, en dehors du service, s'occupait exclusivement de travaux scientifiques, ce qui, parfois, l'obligeait à faire des absences d'un jour ou deux de la capitale. C'est en allant visiter le camp des volontaires, près de Londres, qu'il a été, à ce qu'il paraît, frappé mortellement par l'homme qui lui servait de guide. La police anglaise est sur les traces du meurtrier.

— La salle Sylvestre à Paris doit être ce mois-ci témoin d'une vente d'autographes curieux. On avait vu déjà bien des gens faire des collections bizarres, mais celle-ci dépasse toutes ses devancières. C'est une collection... de fautes d'orthographe. Le tout provient de la succession d'un M. C..., qui exerça pendant trente années la profession de correcteur d'imprimerie. Chaque fois que, dans le manuscrit d'une notabilité littéraire, M. C... rencontrait des fantaisies grammaticales, il conservait précieusement la page, la numérotait, l'étiquetait et l'ajoutait dans ses cartons à son singulier trésor.

Si l'histoire n'est pas vraie, il faudra s'en prendre à l'Indépendance belge, qui se porte caution pour elle; mais après tout, elle est vraisemblable, et cela suffit.

— On a des nouvelles toutes récentes du capitaine Girard, qui était parti au printemps avec une mission scientifique, pour les côtes de l'Afrique occidentale. Le 10 novembre dernier, il se trouvait au Nouveau-Calabar, sur les rives du Niger. Chose très-curieuse... le roi Will, souverain nègre de la contrée, a fondé une Chambre des députés. Le capitaine a assisté à l'ouverture de cette Chambre, qui a eu lieu de la façon suivante:

Le président s'adressant aux membres des serviteurs du roi Will ont amené à coup de bâton jusqu'à la porte:

— Vous êtes tous dévoués à votre magnanime souverain? ...

Tous en se frottant les épaules:

— Oui... oui...

Le président:

Très-bien. Vous savez que vous êtes libres de faire de l'opposition aux volontés de notre gracieux maître? Seulement notre gracieux maître coupe lui-même la tête à ceux qui ne sont pas de ses amis. Mainte-

nant, que les membres de l'opposition se placent à gauche... les autres se mettront à droite.

Le président n'avait pas fini que tous les députés se précipitèrent à droite comme un seul homme, en se bousculant et se disputant à qui serait le premier arrivé.

Cette ouverture de la Chambre au Nouveau-Calabar a fortement réjoui le capitaine Girard.

— Tu vois, lui dit le roi Will avec abandon, ils me sont tous dévoués.

COURS DE LA BOURSE

Du 16 février 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0/000000	69 60 — 3/0/0000
4/0/000000	99 50 1/2 1/2 0/0 99 30

Changement de Domicile.

Depuis le 1^{er} février 1867, le cabinet de

M. JEAN-BAPTISTE
DENTISTE

GRANDE-RUE, n° 11, ROUBAIX.

Est transféré rue du Collège, n° 20,

EN FACE DE L'HOTEL DU GRAND-CERF.

Dentiers et pièces partielles en caoutchouc et autres genres.

Fait généralement tout ce qui concerne son art. 29m. 6687

Lots en espèces (à la Banque de France).

TIRAGE 28 FÉVRIER

de la plus Grande loterie, — la loterie des

ENFANS PAUVRES

Tirage public à l'Hotel de Ville.

Lots nombreux. Gros lot 150,000 francs,

150000 FRANCS POUR 25

Pour recevoir, par retour du courrier, VINGT billets assortis (Grandes Loteries) adresser (mandat-poste ou timbres-poste cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris.

A gagner, 554 lots et 3 gros lots de

100000 — 100000 et 150000

On peut donc gagner 350,000 francs.

DENTS depuis 5 francs

VERBRÜGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents

Païement après succès.

M. VERBRÜGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château.

ROUBAIX, RUE DE SOLFÉRINO, (Entre la rue neuve de la Fosse-aux-Chênes et la rue des Sept-Ponts)

BELLE MAISON

A ÉTAGE

avec 1 are 66 centiares environ de fonds et terrain — Occupée par M. Catteau-Seynave,

A VENDRE

POUR EN JOUIR DE SUITE.

Jeudi 28 février 1867, à trois heures de relevée, M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude à la vente de cette propriété.

627f. 674

Etude de M^e DEBEUF, notaire à Tourcoing, successeur de M^e HASSEBROUCC.

Le lundi 4 mars 1867, à deux heures précises de relevée, M^e DEBEUF, notaire, adjugera définitivement, en une seule criée, dans l'une des salles de la Mairie de Tourcoing, les immeubles dont la désignation sommaire suit:

TOURGOING

I. — A l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue du Curé, près de l'église St-Christophe.

UNE MAISON

A USAGE DE BOUCHERIE

occupée par M. Philippe Honoré-Vandebueque, au loyer annuel de 1000 francs, le impôts et la prime d'assurance contre l'incendie.

II. — Rue du Curé, porte D.

UN BATIMENT

touchant à la boucherie qui précède, en ce moment libre d'occupation.

III. — A l'autre angle des mêmes rues de Notre-Dame et du Curé, en face de la même boucherie.

Le Café de la Paix

Occupé par M. Leruste-Cattoir

au loyer annuel de 500 francs et les impôts.

IV. — Au pavé des Mottes, à front de la route de Lille à Courtrai.

UNE MAISON

et 73 ares 54 centiares de

TERRAIN A BATIR

Occupés par M. Léon Maréchal, au fermage annuel de 400 francs et les contributions.

V. — Au chemin de la Malconne, contre la campagne de M. Henri Darroubaix-Claeyssens.

CINQ MAISONS

et 85 ares 50 centiares de

TERRAIN A BATIR

occupés par M. Jean-Baptiste Torrin, aux loyers réunis de 788 francs l'an, sans impôts.

ROUBAIX

A la Basse-Masure, à front du Chemin des Contoux

DEUX MAISONS

et 15 ares 51 centiares de fonds et jardin potager, occupés par les sœurs Lagueste et Dekeyser, au loyer réunis de 264 fr. l'an, sans impôts.

M^e DEBEUF, notaire à Tourcoing, est chargé de cette vente. 3m. 6706

GRANDS ET

VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots

situés rue des Chaudronniers, en face de l'atelier de MM. Mazuel frères et du tissage de M. Philippe Scamps, touchant dans le fond au boulevard projeté.

Ces terrains, par leur belle position au centre de la ville, offrent de grands avantages.

S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, ou à M^e DU-CHANGE, notaire.

Facilités de paiement. 6670

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement; un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal. 13 f. 6639

Cheval à vendre

A vendre un bon cheval de famille, propre à l'attelage.

S'adresser rue du Grand-Chemin, n° 21. 15 f. 6705

A LOUER

à l'entrée de la rue Blanchemaille, n° 52, près du chemin de fer, une habitation avec vastes magasins au rez-de-chaussée.

S'adresser rue Fosse-aux-chênes 33. 7 n. 6469

A LOUER présentement

rue de l'Embranchement no 12 une superbe maison d'habitation à usage de rentier ou négociant.

A louer

Rue du Grand-Chemin, n° 28.

une maison avec porte cochère, à usage de fabricant, négociant en matières ou en tissus. — S'adresser rue d'Inkermann, 37. 5 f. 6717

Maison à louer

Belle maison de rentier à louer, rue St-Antoine, 68.

On demande

à louer une vaste MAISON sise aux environs de la Grande-place.

Réponse au bureau du journal sous les lettres J. D. 6723—17.f.5

Jardin à Louer

A louer pour en jouir de suite, un jardin anglais d'environ 4000 mètres carrés, planté depuis deux ans, d'arbres d'agrément et fruitiers.

Ce jardin se trouve à cinq minutes de Roubaix. S'adresser chez M. Devos, horticulteur, près la station, à Roubaix.

A LA MÊME ADRESSE

Boulangerie à Louer.

6553—17mai

A louer

pour le 1^{er} juin prochain, une BELLE et grande MAISON à porte cochère, à usage de tout commerce, située Grande-Rue, 11, Roubaix, avec grande cour, magasin, remise, écurie, beau jardin et caves immenses.

S'adresser Grand-Rue, 11. 6715—17f.d.5

A louer

Une MAISON sise place de l'Abattoir, à usage d'estaminet et de boucher ou boulangier. Pour renseignements, s'adresser rue de Lille, n° 112. 6712—18m